

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Décembre 2018**

OBJET : UCCAB : lancement de MPG2019 et "Goût de France" à Marseille le 20/03/2019 avec la manifestation : "Les Halles Internationales de la Gastronomie" à Marseille.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'UCCAB, au titre de 2018, une subvention de 115 0000 € pour la mise en œuvre de la manifestation « Les Halles Internationales de la Gastronomie » à Marseille le 20 mars 2019,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention type prévue à cet effet.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Les élus du groupe Socialiste et Ecologiste votent contre
Les autres Conseillers départementaux votent pour

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**